

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## GAMME

Appellation commerciale	Date de Commercialisation	Type Mines	Type Moteur	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) / Puissance (kW/ch)	Type de Transmission/ Nombre de Rappports	Puissance Administrative en France
<b>3 portes</b>						
Authentique 1.2 16V	07/2006 >	CB2U05/CBCU05	D4F 722	1 149/55/75	Méca. (JB1)/5	5
Dynamique 1.2 16V	07/2006 > 06/2008					
Sport Way 1.2 16V	12/2006 > 09/2007					
Sport Way <sup>2</sup> 1.2 16V	09/2007 >					
Authentique 1.5 dCi	04/2007 >	CB3M05	K9K 740	1 461/47/65	Méca. (JB3)/5	4
Dynamique 1.5 dCi	04/2007 > 06/2008					
Sport Way 1.5 dCi	04/2007 > 09/2007					
Sport Way <sup>2</sup> 1.5 dCi	09/2007 >					
Générique Société 1.5 dCi						
Air Société 1.5 dCi						
Authentique 1.5 dCi	07/2006 > 04/2007	CB2J05/CB2905	K9K 714	1 461/50/70	Méca. (JH3)/5	4
Dynamique 1.5 dCi						
Sport Way 1.5 dCi						
Authentique 1.5 dCi > 09.2007	04/2007 > 09/2007	CB2J05	K9K 718	1 461/62/85	Méca. (JR5)/5	4 - 5
Authentique 1.5 dCi 06.2008 >	06/2008 >	CB2J05/CB2905				
Dynamique 1.5 dCi	04/2007 > 06/2008					
Sport Way <sup>2</sup> 1.5 dCi	09/2007 >					
<b>5 portes</b>						
Authentique 1.2 16V	07/2006 >	BB2U05/BBCU05	D4F 722	1 149/55/75	Méca. (JB1/JH1)/5	5
Dynamique 1.2 16V	07/2006 > 06/2008					
Sport Way <sup>2</sup> 1.2 16V	09/2007 >					
Authentique 1.5 dCi	04/2007 >	BB3M05	K9K 740	1 461/47/65	Méca. (JB3)/5	4
Dynamique 1.5 dCi	04/2007 > 06/2008					
Sport Way <sup>2</sup> 1.5 dCi	09/2007 >					
Authentique 1.5 dCi	07/2006 > 04/2007	BB2J05/BB2905	K9K 714	1 461/48/70	Méca. (JH3)/5	4
Dynamique 1.5 dCi						
Authentique 1.5 dCi > 09.2007	04/2007 > 09/2007	BB3M05	K9K 718	1 461/62/85	Méca. (JR5)/5	4 - 5
Authentique 1.5 dCi 06.2008 >	06/2008 >					
Dynamique 1.5 dCi	04/2007 > 06/2008					
Sport Way <sup>2</sup> 1.5 dCi	09/2007 >					

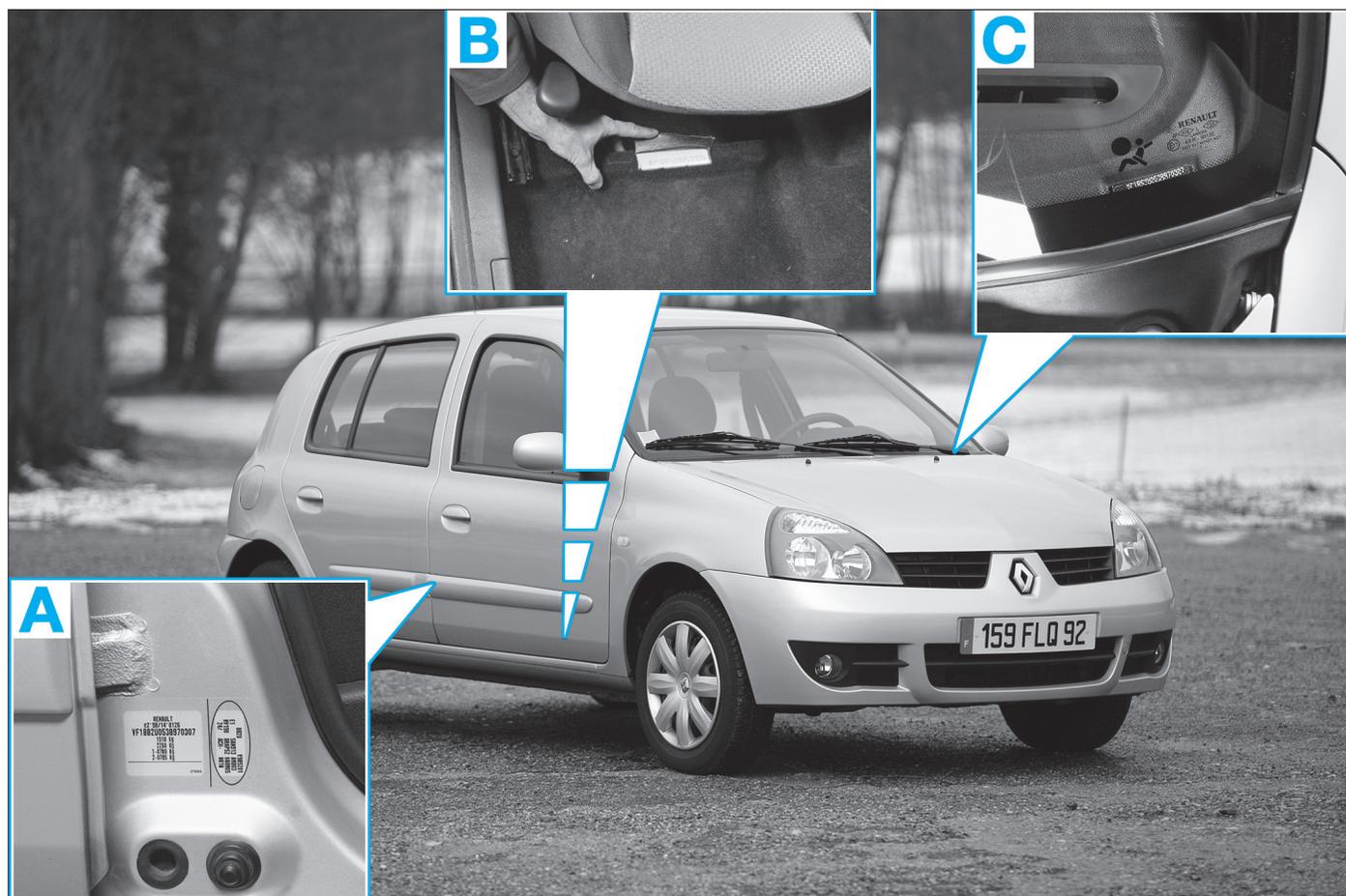
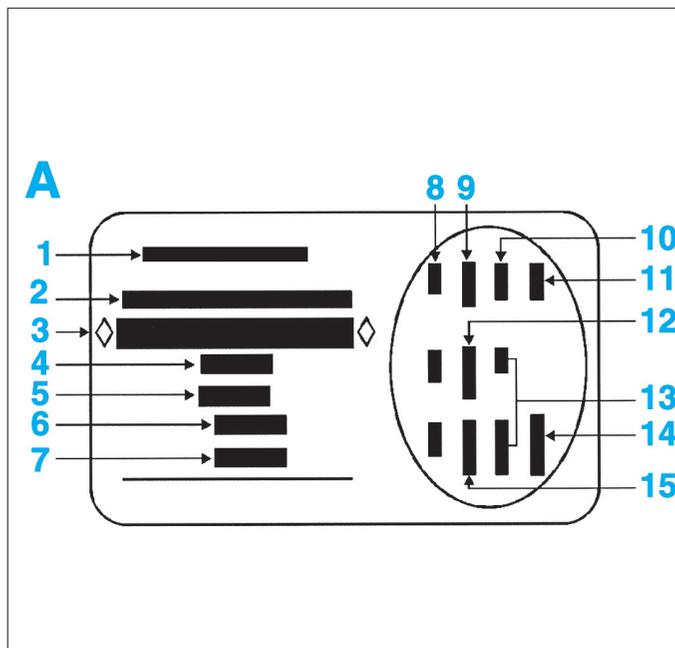
**PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)**

La plaque constructeur est collée à la base du pied milieu droit. Elle comporte les caractéristiques suivantes :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception CEE.
- 3. Le numéro d'identification (comprenant le code d'identification mondial du constructeur, le code modèle et le numéro dans la série du type).
- 4. Le poids total maxi autorisé en charge.
- 5. Le poids total roulant autorisé.
- 6. La charge maximum admissible sur l'essieu avant.
- 7. La charge maximum admissible sur l'essieu arrière.
- 8. Les caractéristiques techniques du véhicule.
- 9. La référence peinture.
- 10. Le niveau d'équipement.
- 11. Le type de véhicule (code modèle).
- 12. Le code de la sellerie.
- 13. Le complément d'équipements et d'options.
- 14. Le numéro de fabrication.
- 15. La référence des garnissages intérieurs.

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)**

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est gravé sur une traverse du plancher située sous la moquette devant le siège passager, sous la moquette dans l'ouverture du bac de rangement (B). Il est également rappelé sur la plaque constructeur (A). Enfin pour faciliter l'identification, il est aussi mentionné sur une plaque (C) collée sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise.



Implantation de la plaque constructeur et du numéro d'identification

**RÉFÉRENCE MOTEUR (D) ET (E)****Moteur 1.2 16V (D)**

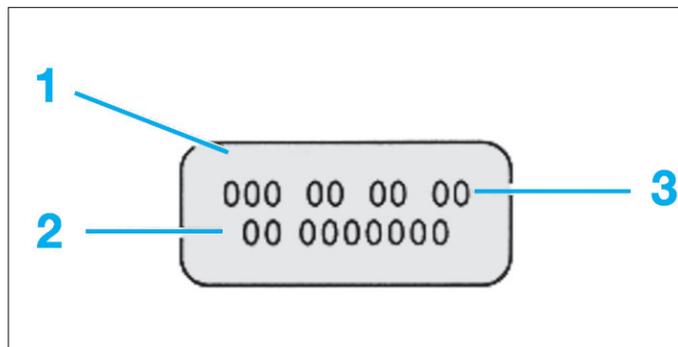
Le type (1), l'indice (2) et le numéro de fabrication (3) sont mentionnés sur une plaque rivée à l'avant du bloc-cylindres, au dessus du capteur de température d'air, à proximité de la jauge de niveau d'huile.

**Moteur 1.5 dCi (E)**

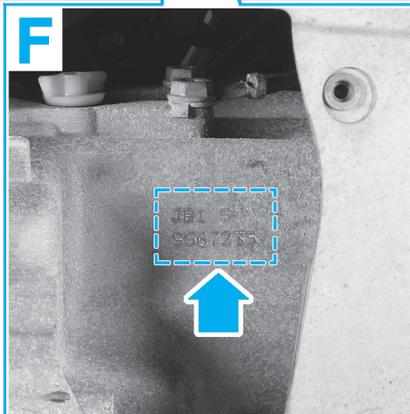
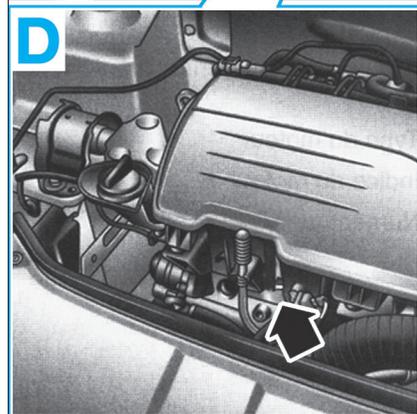
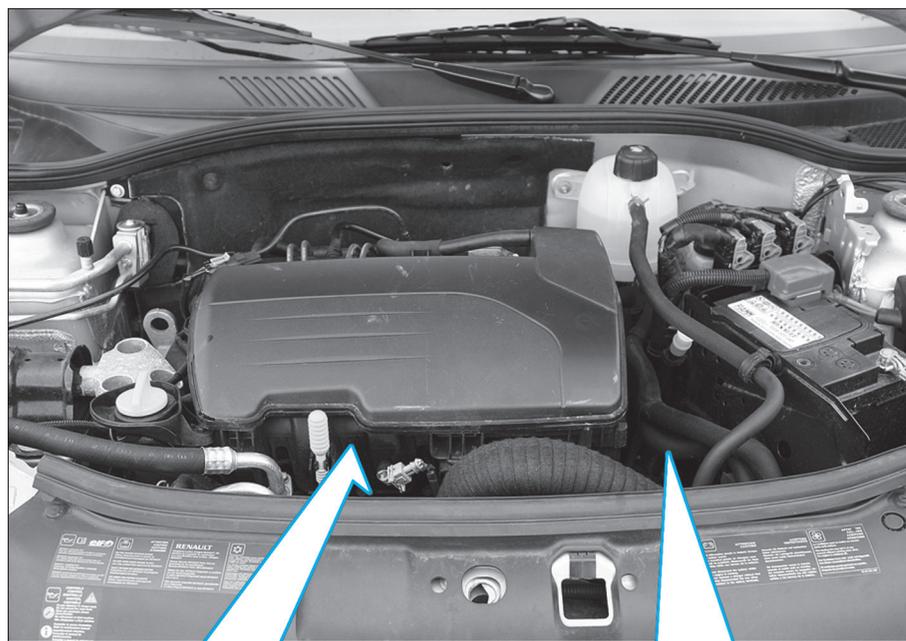
Le type (1), l'indice (2) et le numéro de fabrication (3) sont mentionnés sur une plaque rivée à l'avant du bloc-cylindres, au dessus de la sonde de niveau d'huile.

**RÉFÉRENCE BOÎTE DE VITESSES (F) ET (G)**

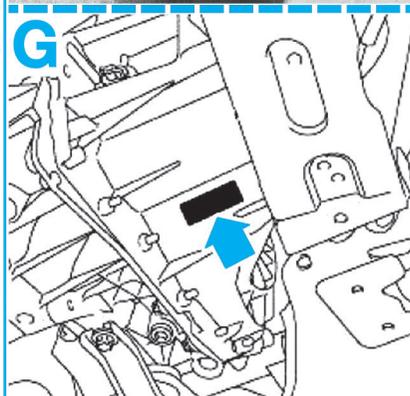
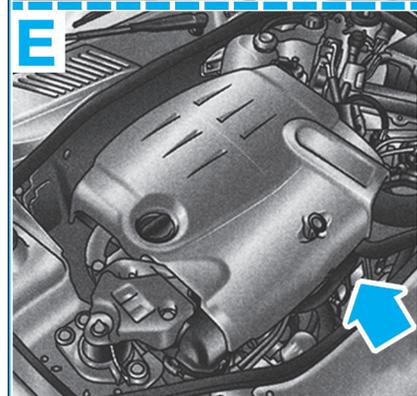
Type de boîte de vitesses (F) pour la boîte JB1 ou JB3 et (G) pour la boîte JH ou JR. Indice et numéro de fabrication des boîtes manuelles sont gravés sous le carter de pignonniers et visibles par le dessous du compartiment moteur après la dépose du carénage inférieur.



Identification de la plaque moteur



Implantation des codes moteurs et boîtes de vitesses



# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS (mm)

Empattement	2 472
Voies AV / AR	1 406 / 1 386
Longueur	3 811
Largeur hors tout	1 930
Hauteur	1 437

## MASSES (kg)

Modèle	3 portes				5 portes			
	1.2 16 V	1.5 dCi (65ch)	1.5 dCi (70ch)	1.5 dci (85ch)	1.2 16 V	1.5 dCi (65ch)	1.5 dCi (70ch)	1.5 dci (85ch)
A vide en ordre de marche	945 / 1025	980 / 1065	995 / 1065	980 / 1065	965 / 1045	1015 / 1085		
Total autorisé en ordre de marche	1020 / 1100	1055 / 1140	1070 / 1140	1055 / 1140	1040 / 1120	1090 / 1160		
Total maxi autorisé en charge	1490	1530			1510	1540		
Total maxi autorisée de la remorque non freinée	510	535			520	545		
Total maxi autorisée de la remorque freinée	1150	1200			1100	1200		
Total maxi en ordre de marche sur l'AV	770	710			775	826		
Total maxi en ordre de marche sur l'AR	720	820			735	714		
Poids maxi sur le crochet d'attelage	75							
Poids maxi sur le toit	70	60	75		70	60		

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	1.2 16V 75 ch	1.5 dCi 65 ch	1.5 dCi 70 ch	1.5 dCi 685 ch
Vitesse maxi (km/h)	170	165	168	176
0-100 Km/h (s)	13"00	14"90	14"40	11"20
Consommation : (l/100 km) : Cycle urbain	7,8 / 7,4	5,4		4,9
Consommation : (l/100 km) : Cycle extra-urbain	4,9 / 05	3,8	3,7 / 04	3,8
Consommation : (l/100 km) : Cycle mixte	5,9	4,4	4,3 / 4,5	4,2
Émission CO <sub>2</sub> (g/km)	139 / 142	115	115 / 119	111

## JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.  
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Motorisations	Jantes	Pneumatiques	Pressions de gonflage hors autoroute (bar)		Pressions de gonflage en autoroute (bar)	
			AV	AR	AV	AR
1.2 16v	acier 5,5 J 14	175/65 R 14 T	1,9	1,8	2,1	1,9
	alu 6 J 15 *	185/55 R 15 H *				
1.5 dCi	acier 5,5 J 14	175/65 R 14 T	2,2	2	2,3	2,1
	alu 6 J 15*	185/55 R 15 H*				

\* En option (en série sur les versions Sport Way et Sport Way<sup>2</sup>).  
Couple de serrage de la roue : 9 daN.m.

## LEVAGE

## AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des trous oblongs réalisés dans la feuillure du bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée puis serrer le frein de stationnement et engager, si nécessaire, la 1<sup>re</sup> vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

## AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER



*Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.*

Pour lever l'avant ou l'arrière du véhicule, équiper le cric d'une cale en bois munie d'une rainure dans le sens de la longueur afin d'épouser la feuillure du

bas de caisse et prendre appui sous les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour lever latéralement le véhicule, positionner la cale sous la porte avant en veillant à ce que sa rainure soit bien placée sous la feuillure.

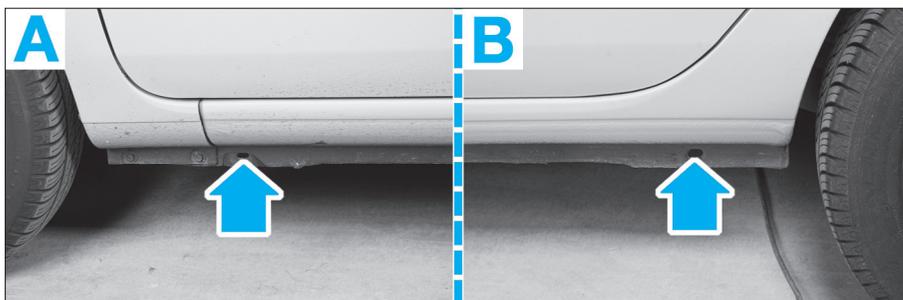
Dans tous les cas, pour assurer la stabilité du véhicule, il est indispensable de placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

## AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



*S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.*

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



A. Point de levage avant  
B. Point de levage arrière

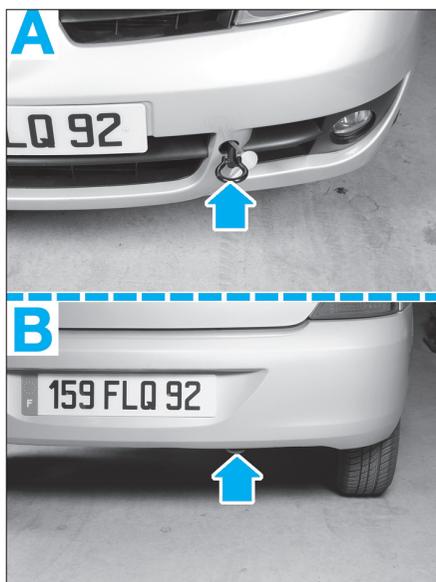
## REMORQUAGE

## ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache (1) situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancrage est situé sous la partie arrière droite du véhicule.



A. Crochet de remorquage avant  
B. Crochet de remorquage arrière



## CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



*Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.*



*Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.*

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

### RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

Après avoir effectué la révision du véhicule, il faut réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :

- Couper le contact.
- Appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir.
- Mettre le contact et attendre le compte à rebours de 10 secondes.
- Relâcher le bouton après l'obtention de l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

### PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 30 000 Km ou tous les ans pour le moteur 1.2 16V et tous les 20 000 Km ou tous les ans pour le moteur 1.5 dCi. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévère, il est important de rapprocher les fréquences d'entretiens tous les 15 000 Km ou tous les ans pour le moteur 1.2 16 V et tous les 10 000 Km ou tous les ans pour le moteur 1.5 dCi.

Sous terme d'utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (taxi, porte à porte...), petits parcours répétés (moteur froid), atmosphère très poussiéreuse, pays très froids, pays très chauds, qualité de carburant utilisés douteuses, ect...

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact par l'indicateur de maintenance.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## Moteur 1.2 16V

Conditions normales	Conditions sévères
<b>Opérations de base</b>	
30 000 Km ou tous les ans	15 000 Km ou tous les ans
Vidange / remplacement :	
- huile moteur	
- filtre à huile	
- filtre d'habitacle	
Contrôle des niveaux :	
- laves-glaces	
- liquide de refroidissement	
- liquide de frein	
Contrôles :	
- état des courroies d'accessoires	
- état de la ligne d'échappement	
- état des plaquettes de frein	
- étanchéité du circuit de freinage	
- état des soufflets en caoutchouc (direction / Train AV et AR)	
- état et pression des pneumatiques	
- présence des bouchons de valve	
- état de la pression de la roue de secours ou vérification de la présence et de la date de péremption de l'aérosol répare-pneu	
- état des amortisseurs AV et AR	
- état des ampoules (feux, clignotants, stop, ...)	
- état de la charge batterie véhicule	
- état du pare-brise et des rétroviseurs	
- état des balais d'essuies-vitres AV et AR	
- état des balais d'essuies-vitres	
- bon positionnement des étiquettes de sécurité et d'entretien	
- examen dessous de caisse, passages de roues, ouvrants, °	
- diagnostic des calculateurs	
- essai routier	
<b>Opérations supplémentaires</b>	
Tous les 60 000 Km : remplacement des bougies d'allumages	
Tous les 60 000 Km ou tous les 2 ans	Tous les 30 000 Km ou tous les 2 ans
- Remplacement du filtre à air	
Tous les 90 000 Km : état des garnitures du frein AR	
Tous les 120 000 Km	
- remplacement du liquide de frein (DOT4)	
- remplacement du liquide de refroidissement	
- remplacement de la courroie de distribution et galets	
- remplacement de la courroie d'accessoires et galets	
Tous les 240 000 Km : remplacement du filtre à essence	
Tous les 2 ans : contrôle et nettoyage du système d'air conditionné	
Tous les 4 ans :	
- remplacement du liquide de frein (DOT4)	
- remplacement du liquide de refroidissement	
Tous les 5 ans :	
- remplacement de la courroie de distribution et galets	
- remplacement de la courroie d'accessoires et galets	

## Moteur 1.5 dCi

Conditions normales	Conditions sévères
<b>Opérations de base</b>	
20 000 Km ou tous les ans	10 000 Km ou tous les ans
Vidange / remplacement :	
- huile moteur	
- filtre à huile	
- filtre d'habitacle	
Contrôle des niveaux :	
- laves-glaces	
- liquide de refroidissement	
- liquide de frein	
Contrôles :	
- état des courroies d'accessoires	
- état de la ligne d'échappement	
- état des plaquettes de frein	
- étanchéité du circuit de freinage	
- état des soufflets en caoutchouc (direction / Train AV et AR)	
- état et pressions des pneumatiques	
- présence des bouchons de valve	
- état de la pression de la roue de secours ou vérification de la présence et de la date de péremption de l'aérosol répare-pneu	
- état des amortisseurs AV et AR	
- état des ampoules (feux, clignotants, stop, ...)	
- état de la charge batterie véhicule	
- état du pare-brise et des rétroviseurs	
- état des balais d'essuies-vitres AV et AR	
- état des balais d'essuies-vitres	
- bon positionnement des étiquettes de sécurité et d'entretien	
- examen dessous de caisse, passages de roues, ouvrants, °	
- diagnostic des calculateurs	
- essai routier	
<b>Opérations supplémentaires</b>	
Tous les 40 000 Km ou tous les 2 ans	Tous les 20 000 Km ou tous les 2 ans
Remplacement du filtre à air	
Tous les 60 000 Km	Tous les 10 000 Km
Remplacement du filtre à gazoil	
Tous les 80 000 Km : état des garnitures du frein AR	
Tous les 120 000 Km	
- remplacement du liquide de frein (DOT4)	
- remplacement du liquide de refroidissement	
- remplacement de la courroie de distribution et galets	
- remplacement de la courroie d'accessoires et galets	
Tous les 2 ans : contrôle et nettoyage du système d'air conditionné	
Tous les 4 ans :	
- remplacement du liquide de frein (DOT4)	
- remplacement du liquide de refroidissement	
Tous les 5 ans :	
- remplacement de la courroie de distribution et galets	
- remplacement de la courroie d'accessoires et galets	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE